

l'an deux mil vingt-quatre  
Le quatre avril à vingt heures trente minutes  
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, légalement convoqué, s'est réuni en mairie  
sous la présidence de Mme CHERET, Présidente du CCAS,

**Date de convocation**  
26 MARS 2024

**Étaient présentes :**  
Mmes BISSON, BOIS, CHARIERAS, CHERET, DELAGE, GILLMANN, MILON

**Date d'affichage  
De la convocation**  
26 MARS 2024

formant la majorité des membres en exercice.

**Date de publication  
De la délibération**  
9 AVRIL 2024

**Pouvoir :** Mme FLOHIC a donné procuration à Mme MILON

**Absente:** Mme DURAND

**Nombre de membres** 9

**Présents** 7

**Votants** 8

**OBJET : Approbation du compte de gestion 2023**

Mme la Présidente présente à l'Assemblée le compte de gestion 2023 du Centre Communal d'Action Sociale transmis par le comptable public. Elle donne lecture des résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement : exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	2 075,94 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 075,94 €
Fonctionnement	2 332,43 €	0,00 €	783,09 €	0,00 €	3 115,52 €
Total	4 408,37 €	0,00 €	783,09 €	0,00 €	5 191,46 €

En application des articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la présentation du compte de gestion,

Vu le budget primitif 2023 et la décision modificative qui s'y rattache,

Vu le compte de gestion du budget du Centre Communal d'Action Sociale de Cernay-la-Ville dressé par le comptable public,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures les résultats 2022, le montant de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés en 2023,

Considérant que les comptes établis pour l'exercice 2023 par Monsieur le comptable public n'appellent aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

A l'unanimité,

**APPROUVE** le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2023,

**AUTORISE** Mme la Présidente à signer ce compte de gestion 2023 et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme

Cernay-la-Ville, le 9 avril 2024

Claire CHERET  
Présidente du CCAS



Mis en ligne le 09/04/2024 à 16h53

**REÇU EN PREFECTURE**  
le 09/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-267800498-20240404-2024\_01-DE

## Résultats budgétaires de l'exercice

40100 - CCAS CERNAY LA VILLE

Exercice 2023

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Prévisions budgétaires totales (a)		10 972,43	13 048,37
Titres de recette émis (b)	2 075,94	8 852,91	8 852,91
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		8 852,91	8 852,91
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)			
Mandats émis (f)	2 075,94	10 972,43	13 048,37
Annulations de mandats (g)		8 069,82	8 069,82
Depenses nettes (h = f - g)		8 069,82	8 069,82
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit		783,09	783,09

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40100 - CCAS CERNAY LA VILLE

Exercice 2023

RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal				
Investissement				2 075,94
Fonctionnement				3 115,52
<b>TOTAL I</b>		783,09		5 191,46
II - Budgets des services à caractère administratif				
<b>TOTAL II</b>				
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL I + II + III</b>		783,09		5 191,46